

2.1.11. ARTICULATION DE DIRECTION

Articulation de direction : Eléments de liaisons permettant un déplacement angulaire (cardans, leviers d'attaque..) .Cette rubrique regroupe l'ensemble des éléments de direction non explicité par ailleurs dans ce chapitre, en particulier, elle recouvre les éléments de direction des remorques et semi-remorques.

SR/V/P15 - 5.1. Prescriptions générales

Le contrôle du système de direction s'effectue par un examen visuel des éléments sans démontage de pièces.

La vérification du jeu des différents organes, du serrage des fixations, des boulons, des écrous, peut être complétée par un actionnement manuel, sans utilisation d'outillage.

Pour l'évaluation des jeux de direction autres que pivots, et le contrôle des fuites du système d'assistance, le volant de direction sera actionné alternativement de gauche à droite, si nécessaire moteur tournant.

Une fixation est considérée desserrée en cas d'espace ou de mouvement entre deux pièces devant être solidaires.

2.1.11.1. ETAT

2.1.11.1.1. **Détérioration importante** | R |

Rupture, arrachement de métal, corrosion perforante ou fissure de l'élément.

2.1.11.1.2. **Détérioration notable** | S |

Déformation de l'élément.

2.1.11.1.3. **Détérioration** | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration d'une articulation de direction ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.11.1.1. et 2.1.11.1.2.

2.1.11.2. FONCTIONNEMENT

2.1.11.2.1. **Jeu notable** | S |

Jeu facilement perceptible de l'élément.

2.1.11.2.2. **Jeu anormal** | O |

Observation à mentionner en cas de jeu anormal d'une articulation de direction autre que celui mentionner en point de contrôle 2.1.11.2.1.

2.1.11.3. FIXATION

2.1.11.3.1. Défaut important de fixation | R |

Fixation absente. Rupture d'un élément de fixation.

2.1.11.3.2. Défaut notable de fixation | S |

Fixation desserrée ou incomplète.

2.1.11.3.3. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation d'une articulation de direction ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.11.3.1. et 2.1.11.3.2.

2.1.11.4. DIVERS

2.1.11.4.1. Contrôle impossible | R |

Pour des raisons non liées à la conception du véhicule.

